



Visitez le nouveau site www.genappe-cpas.be !

Le CPAS, le bras de l'action sociale de la commune, s'est doté d'un site internet depuis le début de cette année à l'adresse suivante : <http://www.genappe-cpas.be>. Celui-ci explique le fonctionnement de l'institution et présente les différents services à la population.

Pour rappel, le centre emploie près de quarante personnes quotidiennement pour organiser ses missions : l'aide sociale, l'aide aux familles, la médiation de dettes, les consultations juridiques et psychologiques, le restaurant solidaire, l'accueil des candidats réfugiés politiques et le logement. Pour gérer ces services ainsi que le patrimoine du CPAS (les logements et les terres agricoles en propriété), le centre dispose également d'un département administratif chargé d'organiser ceux-ci de la manière la plus efficace. Le site internet présente également les différents projets spécifiques menés par le Cpas de Genappe autour des thématiques de la pauvreté infantile, de la formation et de l'insertion professionnelle.

Vous y trouverez également une rubrique consacrée à l'actualité, des vidéos mais aussi, des informations d'aide à la vie quotidienne. Cette vitrine, orientée vers le citoyen, concourt à améliorer l'image et la notoriété de l'institution mais également à valoriser le travail réalisé dans nos différents services.

Tous les renseignements complémentaires au sujet de ce communiqué peuvent être obtenus auprès de Vincent Girboux, Président du CPAS de Genappe, 0473.88.11.90, vincent.girboux@genappe.be